

Guide de l'utilisateur

Alganet®

Éliminateur d'algues sols extérieurs pour pierre, grès cérame, terre cuite et béton: élimine mousses, lichens et dépôts biologiques durables.



Données techniques :

- État physique : poudre blanche
- Densité et/ou Densité relative 0,8-0,9 kg/l
- pH : 10 (10 % sol.)
- Point d'éclair (ASTM) : ininflammable
- Solubilité dans l'eau : partielle
- Odeur : Caractéristique

Description :

Détergent détachant en poudre haute efficacité pour éliminer algues, mousses et lichens des sols extérieurs en grès cérame, pierre naturelle, terre cuite et béton. Idéal pour les surfaces en pierre exposées aux intempéries et aux contaminations biologiques.

Domaines d'application :

Indiqué pour le nettoyage des surfaces et ouvrages en pierre extérieurs, notamment :

- grès cérame
- céramique
- terre cuite
- marbre
- pierre naturelle
- klinker
- ouvrages et agglomérés cimentaires

Peut également être utilisé sur les stores, bâches en PVC et autres matériaux plastiques destinés à un usage extérieur.

Performances :

ALGANET® est spécialement conçu pour éliminer les noircissements et les taches d'origine biologique causés par :

- les algues
- les mousses
- les lichens
- les résidus végétaux
- les déjections animales et l'urine

Le produit :

- agit en combinaison avec l'action mécanique du brossage
- peut également être appliqué sur des surfaces déjà traitées
- offre une action plus profonde et plus durable que l'hypochlorite de sodium
- reste efficace même à basse température
- peut être réappliqué plusieurs fois sans endommager les matériaux
- une fois sec, il ne présente plus de danger pour la végétation

Mode d'emploi :

Préparation du produit

Préparer la solution de nettoyage en dissolvant 800 g d'ALGANET® dans 10 litres d'eau dans un récipient propre en plastique, puis mélanger soigneusement jusqu'à obtenir une dispersion homogène de la poudre. La solution obtenue doit être utilisée dans un délai de 3 à 4 heures après sa préparation.

Nettoyage intensif des surfaces présentant des dépôts biologiques

Appliquer la solution ALGANET® sur la surface à traiter à l'aide d'un pinceau, d'une éponge, d'un chiffon doux ou d'un balai, en la répartissant uniformément. Procéder ensuite à un brossage mécanique à l'aide de brosses dures ou de tampons marron afin de favoriser la pénétration du produit dans la porosité du matériau et son action sur les algues, mousses et salissures organiques. Laisser agir le produit jusqu'à séchage complet, avec un temps de contact recommandé d'environ 24 heures. Rincer ensuite abondamment à l'eau ou à l'aide d'un nettoyeur haute pression. En cas de contamination persistante, renouveler l'application.

Nettoyage intensif des surfaces fortement contaminées et couvertes de lichens

Sur les surfaces présentant des dépôts biologiques particulièrement résistants, notamment en présence de lichens fortement enracinés, appliquer la solution ALGANET® selon les mêmes modalités, en répartissant uniformément le produit et en le travaillant avec des brosses dures ou des tampons marron. Laisser agir jusqu'au séchage complet, en respectant un temps de contact d'environ 24 heures. Lors du rinçage, sur les surfaces très encrassées, poursuivre l'action mécanique à l'aide de brosses dures ou de tampons afin de faciliter l'élimination des résidus dégradés. Terminer ensuite le nettoyage avec une grande quantité d'eau ou un nettoyeur haute

pression. Le traitement peut être répété sur l'ensemble de la surface ou appliqué localement sur les zones les plus contaminées ou les plus difficiles à nettoyer.

Rendement :

Avec 800 g d'ALGANET®, il est possible de préparer environ 10 litres de solution de nettoyage. La consommation du produit varie en fonction de l'absorption du matériau, du niveau de contamination biologique, de la rugosité de la surface et de la méthode d'application. Plus le support est poreux et plus la contamination est importante, plus la quantité de solution nécessaire pour obtenir un résultat efficace augmente.

- Matériaux très absorbants tels que la terre cuite, les pavés en béton ou le béton brut, en présence de contaminations biologiques étendues ou profondément incrustées : rendement indicatif de 35–45 m² avec 10 litres de solution.
- Matériaux moyennement absorbants tels que la pierre naturelle non polie ou les agglomérés cimentaires, présentant des contaminations visibles : rendement indicatif de 45–60 m².
- Matériaux peu ou non absorbants tels que le grès cérame ou le klinker, même en présence de noircissements biologiques : rendement indicatif de 60–70 m².

Remarque sur le rendement

Les rendements indiqués sont donnés à titre purement indicatif. Ils peuvent varier selon la porosité du matériau, le degré de contamination biologique, l'état de la surface, la méthode d'application et le nombre de passages nécessaires. Sur des surfaces particulièrement dégradées, il peut être nécessaire d'augmenter la consommation de solution et de répéter le traitement, même de manière localisée.

Précautions :

- Lors de l'utilisation d'ALGANET®, évitez d'utiliser des solutions acides avant ou pendant le rinçage, car elles pourraient réduire l'efficacité du produit.
- Pendant la phase d'application à l'état liquide, il est recommandé d'éviter tout contact direct avec le bois, les métaux, les tissus, le sol et la végétation, car des altérations temporaires peuvent survenir.
- Sur les surfaces délicates ou particulièrement sensibles, il est conseillé d'effectuer un essai préalable sur une petite zone peu visible afin de vérifier la compatibilité du traitement avec le matériau.
- En présence de lichens fortement enracinés, le produit peut être appliqué et travaillé plusieurs fois sans altérer l'intégrité des matériaux en pierre, afin de réduire progressivement la contamination biologique.
- Une fois complètement sec, le produit ne présente plus de danger pour la végétation, ce qui permet le rinçage final même sur des surfaces extérieures situées à proximité d'espaces verts.

Avertissements :

AVERTISSEMENTS: DANGER

Mentions de danger: Nocif en cas d'ingestion. - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. - Peut irriter les voies respiratoires. - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Conseils de prudence: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. - Se laver les mains soigneusement après manipulation. - Éviter le rejet dans l'environnement. - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Contient: Méta-silicate de sodium pentahydraté, Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté, Acide sulfurique, esters mono-alkyles en C12-14, sels de sodium.

Ingrédients conformes au Règlement (CE) n° 648/2004 :

Agents de blanchiment à base de chlore > 30%, Phosphates entre 5 et 15%, Tensioactifs anioniques moins de 5%.

UFI : 3W40-S0UQ-H00S-CM1C

Rev7-Ver260122

Notes :

Nos recommandations sont basées sur les connaissances actuelles de la recherche et visent à donner les meilleures informations à l'acheteur-utilisateur. Cependant, ces indications nécessitent des examens et essais préalables aux domaines d'utilisation, aux types de matériaux présents et aux diverses conditions d'application. L'utilisateur décide indépendamment de l'adéquation et du domaine d'utilisation. MARBEC Srl n'assume aucune responsabilité pour l'utilisation incorrecte de ses produits. Rev7-Ver260122

Stockage :

Conservé dans un endroit sec et bien ventilé, dans des récipients bien fermés et non exposés au soleil pendant une longue période. Évitez toujours les températures > 40°C. Le produit stocké a une durée de vie utile de 5 ans. Le produit peut durcir avec le temps sans compromettre son efficacité.

Emballage :

- Pot en plastique de 800 g - cartons de 6 unités
- Seau en plastique de 4 kg - cartons de 4 unités

